

DÉCRYPTER LA DIRECTIVE CSRD

Comprendre la Directive CSRD et réussir sa mise en conformité dans le secteur de la construction et du BTP

12/12/2024 - PARIS

Pourquoi participer à cet événement

- Rejoignez les directions financières, de la RSE, de la conformité juridique entre autres, d'institutions de renom le temps de cette matinée dédiée à la Directive CSRD.
- Obtenez les clés et les outils pour faciliter votre mise en conformité
- Rencontrez vos pairs confrontés aux mêmes problématiques
- Échangez avec des personnalités au fait de l'actualité pour structurer votre reporting de durabilité

Quelle gestion des échéances pour se conformer rapidement : découvrez les clés de lecture d'autorités réglementaires

- Comment les entreprises de construction et du BTP peuvent-elles anticiper les prochaines échéances réglementaires ?
- Quels sont les défis et opportunités d'une conformité rapide dans le cadre de la Directive CSRD ?
- Le secteur du bâtiment, confronté à une réglementation de plus en plus complexe, doit composer avec un calendrier rigide qui varie selon la taille des projets, les effectifs et le chiffre d'affaires. Face à cette complexité, les entreprises du BTP ont besoin d'échanges et d'un accompagnement personnalisé pour interpréter les exigences de la Commission Européenne. Ces nouvelles normes visent à uniformiser la communication des informations ESG (environnementales, sociales, et de gouvernance) pour garantir la comparabilité entre les acteurs du marché.
- Mais la Directive CSRD ne se limite pas à de simples obligations réglementaires. Elle offre aussi des opportunités pour les entreprises de construction : améliorer leur performance environnementale et sociale, attirer de nouveaux investisseurs, et renforcer leur compétitivité à long terme. En se conformant rapidement, elles pourront non seulement optimiser leur image de marque mais aussi se positionner comme des acteurs responsables et innovants.
- Nos experts partageront leurs points de vue sur les évolutions réglementaires et les avantages d'une conformité réussie dans le secteur du BTP.

Récolte de ses données et mise en forme : méthode et outils pour s'organiser en interne

- Quels départements internes impliquer et quelles expertises mobiliser pour se conformer aux exigences ?
- Quels outils adopter pour structurer la collecte et le traitement des informations ESG ?
- Pour respecter les nouvelles exigences de la Directive CSRD, les entreprises de construction et du BTP devront structurer des équipes capables de gérer les aspects liés à la durabilité. Qu'il s'agisse de réduire l'empreinte carbone des projets, de garantir la sécurité des chantiers ou d'améliorer les pratiques sociales, ces entreprises doivent établir un reporting complet d'ici début 2025. Celles qui ne sont pas encore concernées auront jusqu'à 2026 pour se mettre en conformité.
- Nos intervenants échangeront sur les méthodes de gestion des données spécifiques au secteur, comme la collecte des données environnementales liées à l'utilisation des matériaux, l'optimisation des ressources sur les chantiers, ainsi que l'évaluation des impacts sociaux sur les communautés locales. Ils aborderont également les outils technologiques qui peuvent faciliter cette collecte et garantir un reporting standardisé.

Pause networking

Comment faire certifier son rapport extra-financier

- Comment structurer un rapport conforme aux attentes des auditeurs et des autorités réglementaires ?
- Quelles sont les bonnes pratiques pour instaurer un reporting durable dans le secteur du BTP ?
- Dans le cadre de la Directive CSRD, les entreprises du BTP devront soumettre leurs rapports de durabilité à un commissaire aux comptes ou à un organisme tiers indépendant (OTI) pour validation. Ce processus sera essentiel pour garantir la transparence et la véracité des informations, notamment en ce qui concerne l'impact environnemental des projets de construction et les pratiques de gouvernance.
- Nos experts expliqueront comment structurer les données à présenter, tout en répondant aux attentes des parties prenantes : régulateurs, investisseurs, et grand public. Ils aborderont aussi la mise en place d'un processus de reporting continu qui permettra aux entreprises de construction d'inscrire la durabilité au cœur de leur stratégie, en garantissant des audits efficaces et la conformité à long terme.

Fin de la matinée

Avec la présence exceptionnelle de

Professionnel(s) du secteur

Qui participe à cet événement

- Constructeurs, Promotion immobilière, Logement social, Collectivités, Architecture, Bureaux d'étude, Industrie, Travaux Publics, Investisseurs (immobilier & start-ups)
-

Tarifs

- Tarif unique : 495,00 €HT